

2<sup>o</sup> Après une demi-heure de repos, donnée aux enfants de la Confirmation, Nous reprendrons les exercices de la Visite, par les prières qui se font pour les saintes âmes du Purgatoire, dont les corps reposent dans l'Eglise et le Cimetière de la Paroisse. Nous visiterons les Fonts Baptismaux, l'Eglise, l'Autel, les Linges, les Ornaments, les Vases sacrés, les Livres liturgiques, les Saintes Reliques et tout ce qui sert au Culte Divin, pendant que l'on chantera au chœur les Cantiques que la Bienheureuse Vierge, en visite pour sanctifier St. Jean-Baptiste, et St. ~~Yachin~~ Père du Saint Précurseur, chantèrent pour bénir le Seigneur des grâces dont il les comblait pendant qu'il les visitait dans sa miséricorde.

3<sup>o</sup> Nous ferons ensuite, dans une allocution que Nous adresserons à la Paroisse, Nos observations sur tout ce qui pourra concerner les désordres à corriger, les bonnes œuvres à encourager, les confréries à maintenir en vigueur, les dangers à éviter, surtout pour les jeunes gens à qui l'on ne saurait inspirer trop d'horreur pour les mauvais bals, les auberges déréglées, les plaisirs sensuels, le luxe effréné, les usures criantes, les concubinages et autres désordres qui sont des plaies si hideuses pour les Paroisses.

4<sup>o</sup> Nous terminerons la Visite par une consécration solennelle à la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, et la Bénédiction du Très-Saint Sacrement, qui sera le moment où nous ferons la visite du Tabernacle et des Vases qui renferment les Saintes Hosties. L'examen des comptes de la fabrique, des registres, livres de délibération et autres qui concernent le temporel de l'Eglise, la visite du Presbytère et de ses dépendances, se feront dans le temps jugé le plus commode.

Maintenant, que la sainte et glorieuse Mère de Dieu nous secoure dans nos misères. Qu'elle nous aide et nous soutienne dans nos faiblesses. Qu'elle nous réchauffe et nous ranime dans nos langueurs et nos infirmités. Qu'elle prie pour le peuple qui lui est consacré. Qu'elle intervienne pour le clergé, qui est chargé de la faire honorer. Qu'elle intercede pour le sexe dévot, dont elle est le plus bel ornement. Qu'elle fasse éprouver son secours à tous ceux qui consacrent leur vie à la faire connaître, aimer et imiter.

Sera le présent Mandement lu au prône, le premier Dimanche après sa réception, et ensuite expliqué dans les instructions publiques aussi souvent qu'il sera jugé nécessaire.

Donné à Montréal, dans Notre Palais Episcopal, au Mont St-Joseph, le  
jour du mois de en l'année mil huit cent soixante-  
le seau de Nos armes, et le contre-seing du Secrétaire de Notre Evêché.

L. † S.



IG. EVEQUE DE MONTRÉAL.

Par Mandement de Monseigneur,

JOS. OCT. PARÉ, Chan. Secrétaire.